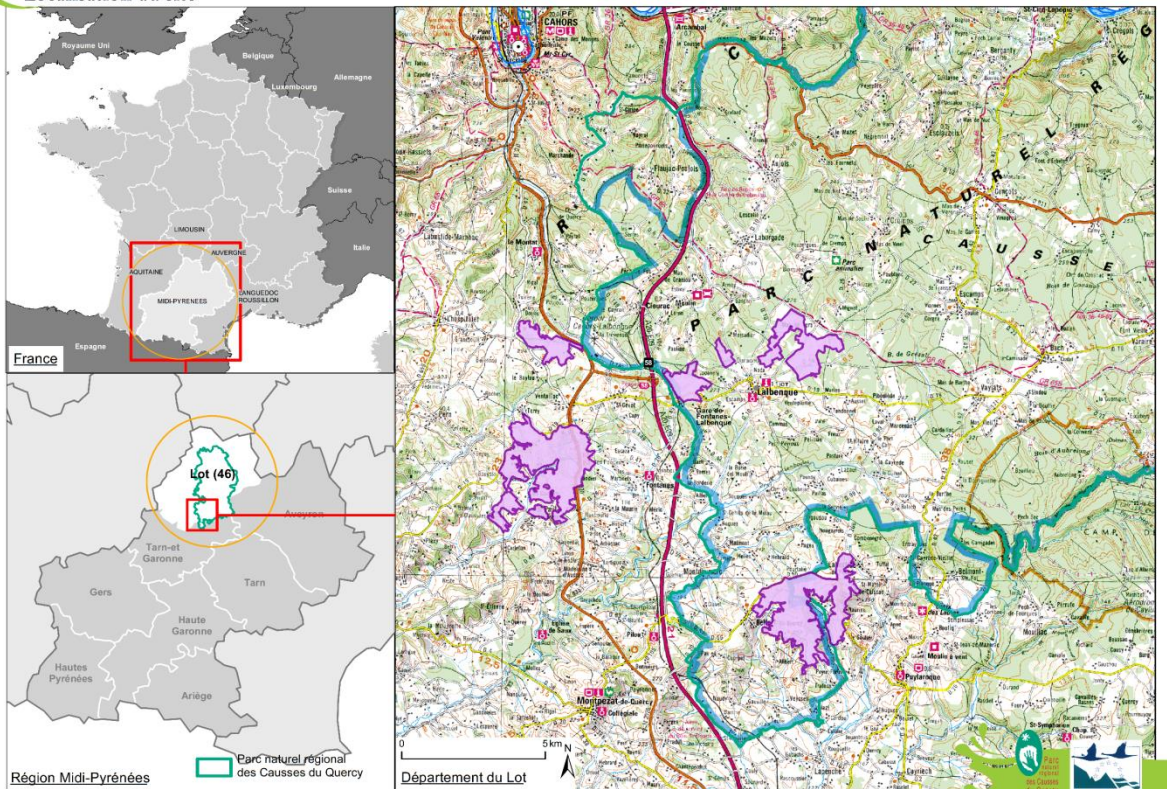


## FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

### « Serres et pelouses du Quercy blanc »

Pelouses de Lalbenque FR 7300915  
Serres de Saint-Paul-de-Loubressac, de Saint-  
Barthélémy et Causse de Pech Tondut FR 7300917  
Serres de Belfort-du-Quercy et de Labastide-de-  
Penne FR 7300919

#### Localisation du site



#### Pelouses et serres du Quercy blanc

Site «Serres et pelouses du Quercy blanc »

Désignation du COPIL : arrêté des 27 et 30/03/2000

Département : Lot (100 %)

Surface du site : 1 856 hectares

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional des Causses du Quercy

## Description du site

Du fait des différences de nature pétrologique des substrats géologiques, des différences de topographies et des différences d'activités agricoles sur les trois sites ceux-ci présentent des paysages similaires mais néanmoins différents. Globalement on peut dire qu'il s'agit de systèmes de pelouses calcicoles, mais si ceux de Lalbenque sont encore relativement exploités, ceux des deux autres sites montrent des signes évidents de déprise et de changements d'activités et d'affectation des parcelles. Ces changements sont à mettre en parallèle avec une déprise des activités pastorales extensives concomitante d'une intensification des cultures de vallées et d'un cloisonnement des espaces (abandon des parcelles peu rentables ou difficiles d'accès, intensification des zones rentables comme les fonds de vallées).

- Sur les « Serres de Belfort-du-Quercy et de Labastide-de-Penne » :

Les versants sont moins dominants que les plateaux. Ces deux grands ensembles sont pratiquement autant cultivées intensivement que laissées à une agriculture extensive traditionnelle. On imagine donc un paysage en voie de mutation agricole, par cloisonnement et intensification des parcelles rentables. Néanmoins, sur le Lot et le Tarn & Garonne deux grands plateaux inclinés, lacérés de nombreuses ravines parfois profondes (jusqu'à 5-6 mètres) forme le cœur « paysager sauvage » de ce site. Sur le reste de plateaux, se sont implantées de nombreuses prairies (de fauche notamment, artificielles), ainsi que quelques parcelles de vergers ou de melons.

Seuls les coteaux, trop raides, conservent une végétation semi-naturelle de milieux ouverts. Cependant, souvent délaissés, ces parcelles ont tendances à se fermer et à être colonisées par les chênes pubescents, succédant aux landes denses à Genévriers ou à Genêts cendrés.

- Les « Serres de Saint-Paul-de-Loubressac, de Saint-Barthélémy et Causse de Pech Tondut » :

Ce site présente le meilleur équilibre entre les trois éléments habituels des systèmes paysagers locaux plateaux-versants-vallons qui recouvrent généralement des surfaces équivalentes contrairement aux autres sites, ce qui s'explique entre autres par la présence d'une large vallée : celle de la rivière Lupte. Le détail fait apparaître des plateaux déjà fortement boisés et un pastoralisme nettement en déclin. Seuls les versants se maintiennent en formation herbacée sans doute sous l'effet de l'érosion sur ces pentes fortes (comme le montrent l'importance des structures d'érosion de type loupe de glissement). Mais les arbres colonisent déjà fortement les glacis et pourront sans doute à terme attaquer leur remontée le long des versants, en l'absence de gestion spécifique. Les fonds de vallons montrent une tendance vers l'implantation de cultures intensives, mais possèdent encore des bocages résiduels esthétiques sur un peu moins de la moitié des surfaces, du moins dans cette zone reculée par rapport aux exploitations agricoles. Au nord-ouest du site, vers Terry on recense des fonds de vallons entièrement intensifiés, avec mise en culture des parcelles mais aussi développement des plantations de truffières.

- Les « Pelouses de Lalbenque » :

Les versants constituent l'élément dominant du paysage et la totalité de la zone est affectée à des pratiques agricoles variées mais pour la majorité de nature extensive. Presque toutes les parcelles sont affectées à un usage, mais les pratiques traditionnelles ont tendance à être remplacées par des techniques plus récentes (truffières en extension, plantations de conifères...). On note une légère intensification des vallons à sols fertiles (mise en culture) mais les prairies traditionnelles ou semées sont encore dominantes.

Sur le sous site des « terriers », plateaux et versants se partagent l'espace de manière assez équilibrée, mais les vallons représentent également des surfaces sensibles. Les pelouses issues de l'activité traditionnelle sont encore dominantes sur le plateau, mais le développement des ligneux indique l'abandon des pratiques de pâturage. Sur les versants, les structures de pelouses sont encore bien développées et on ne constate pas encore de boisement.

**Les habitats d'intérêt communautaire du site**

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Formations de Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5130	75,19	Bon	- Evolution naturelle rapide vers le boisement de Chênes pubescents ; - Abandon total des parcelles de landes, libérant la dynamique naturelle ; - Conversion en terres agricoles ou en prairies semées, travail du sol d'une manière générale, après défrichage ; - Incendie.
*Pelouses rupicoles calcaires (Alyso - Sedion albi)	6110-1	910,57	Moyen	- Abandon des pratiques de pâturage ; - Travail du sol, conversion en prairie semée.
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)	6210		Moyen	Abandon des pratiques de pâturage ; - Surpâturage dans les parties les plus mésohydriques (destruction des espèces animales et végétales remarquables) ; - Transformation en terres agricoles, plantation dense d'arbres et travail du sol (truffière, fruitiers..), conversion en prairie semée.
*Parcours substeppiques de graminées et annuelles (Thero -	6220-4		Dégradé	- Abandon des pratiques de pâturage ;

Brachypodietea)				- Travail du sol, conversion en prairie semée.
Prairies à molinies sur sols calcaires ou argilo-limoneux (Eu - Molinion)	6410	Habitats ponctuels non cartographiés	Moyen	- Fermeture naturelle lente par colonisation d'arbustes hygrophiles (saules, corroyère.. ); - Sur-piétinement en cas de pâturage des serres (notamment par les bovins) ; - Conversion en terres agricoles des ensembles de serres érodées, après régularisation mécanique du relief.
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	6430		Mauvais	- Colonisation par les espèces ligneuses ; - Re-calibrage des berges des petits ruisseaux.
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	6510		Moyen	- Abandon des pratiques de fauche et embroussaillage progressif ; - Surpâturage et fauche trop précoce ; - Fertilisation trop importante.
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210-10		Bon	Cet habitat n'est pas menacé.
Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	3150-1	-	-	-
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara sp.	3140	-	-	-
Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130	-	-	-
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	91E0	-	-	-
Communautés des sources et suintements carbonatés	7220-1	-	-	-

### Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
Écaille chinée	1078	Très faible	Faible	Localement, l'espèce peut se raréfier suite à la modification de ses habitats, notamment à la suite du drainage des zones humides, du calibrage des cours d'eau et des fossés, de la densification naturelle ou artificielle des ripisylves, du traitement

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
				mécanique ou chimique des bords de route.
Damier de la succise	1065	Très faible	Faible	- Les populations de Damiers sont menacées par une modification de la couverture végétale, soit par un phénomène naturel d'évolution des zones de friches post-culturelles vers des stades plus fermés, soit par la (re-)mise en culture ou par retournement des parcelles à Succises. - L'autre danger vient du pâturage des parcelles au moment des pontes, qui prive les adultes de leur plante-hôte ou peut détruire les pontes.
Lucane cerf-volant	1083	-	Bon	- l'arrachage ou la destruction systématique des souches d'arbres et des arbres morts ; - la disparition des arbres dans les haies du bocage.
Grand capricorne	1088	-	-	Inféodé aux vieux chênes, <i>Cerambyx cerdo</i> n'est menacé que par l'abattage systématique de ces vieux arbres.

### Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
5130, 6110-1, 6210, 6220-4, 6410, 6430, 6510, 8210-10	Maintenir les surfaces d'habitats naturels « primordiaux »	- Préserver la part globale de surfaces en habitats d'intérêt communautaire (non destruction de l'existant) à l'échelle du site et non pas à la parcelle [il ne s'agit pas de figer le site à l'instant T0 de l'état des lieux de référence] ; - Une attention particulière est portée à la préservation des grands ensembles de pelouses et de landes (maintenir les surfaces homogènes non morcelées).
Damier de la Succise et milieux associés	Préserver les populations de Damier de la Succise et leurs habitats	- Préserver a minima les populations (densité, localisation...) existantes ; - Préserver les habitats de l'espèce (surfaces, qualité...) existants. Sur les parcelles à Succise des prés mettre en place ou maintenir une activité agropastorales semi-extensive.
Tous les habitats et espèces IC	Maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces	- Maintenir la part de pelouses en bon état de conservation, par rapport aux surfaces en habitats d'intérêts communautaire, en maîtrisant l'évolution

		<p>naturelle de ces habitats vers la fermeture (typicité des habitats d'intérêt communautaire locaux) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les pratiques de gestion favorables à la conservation des habitats du site, notamment en ce qui concerne les habitats naturels agropastoraux et les habitats du Damier de la Succise ;</li> <li>- Maintenir une activité agropastorales semi-extensive à l'échelle des sites. Parvenir à étendre cette activité aux parcelles abandonnées.</li> </ul>
Tous les habitats et espèces IC	Évaluer les résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;</li> <li>- Suivre et évaluer la mise en oeuvre du Document d'objectifs (et tout particulièrement l'impact réel et la portée des actions mises en oeuvre) ;</li> <li>- Évaluer l'impact des projets nouveaux (urbanisation, infrastructure...) sur l'équilibre et la valeur biologique du site.</li> </ul>
Tous les habitats et espèces IC	Informier et sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la prise en compte des enjeux de conservation du site dans les différents projets individuels ou collectifs qui seront mis en oeuvre sur le site ;</li> <li>- Favoriser l'appropriation de la gestion du site Natura 2000 par les usagers locaux.</li> </ul>